

Communiqué de l'ASVPNF

Sur la remise d'un maillot MAIF au pape Léon XIV par le Président de la République française

L'ASVPNF tient à formuler un commentaire public sur l'épisode récent où le Président de la République française a remis au pape Léon XIV, à l'occasion de sa visite au Vatican, un maillot de l'équipe de France de basket portant le sigle « MAIF ».

Ce geste, présenté comme un hommage symbolique, apparaît, aux yeux de l'ASVPNF, comme une nouvelle entorse au principe de séparation des Églises et de l'État, au cœur même de la présidence de la République. On sait que le Président était accompagné d'une délégation de quelque vingt personnalités, choisies à croire dans le seul « monde catholique », comme s'il convenait de régler les affaires françaises à Rome plutôt que dans les enceintes de la représentation nationale.

Cette délégation comprenait notamment la Première dame, ancienne professeure dans des lycées privés jésuites (https://fr.wikipedia.org/wiki/Brigitte_Macron)

, ainsi que Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État et auteur du rapport «explosif» de la CIASE (2021), aux côtés de représentants de l'enseignement privé catholique. On remarque en revanche, et c'est tout à fait symptomatique, l'absence du ministre de l'Intérieur, qui, en France, assume aussi la fonction de ministre des Cultes, c'est-à-dire précisément la responsabilité de la neutralité de l'État par rapport aux religions.

Or, dans le même temps, on constate (et il ne pouvait en être autrement) l'absence manifeste de représentants de la laïcité républicaine, de responsables de l'École publique, d'enseignants ou d'instituteurs, c'est-à-dire précisément de ceux qui incarnent, au quotidien, la transmission des valeurs de la République.

Le choix du maillot MAIF mérite attention particulière. MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) trouve son origine dans le monde des Instituteurs laïques, ces agents de l'État républicain qui, entre les deux guerres, ont conçu cette mutuelle comme un outil de solidarité et de défense de leur indépendance professionnelle. Le « I » de MAIF, bien plus qu'une lettre, est le symbole de cette fructueuse mais essentielle rencontre entre laïcité, service public et engagement collectif.

Il est donc particulièrement choquant de voir ce sigle, porteur de mémoire laïque, apposé sur un maillot remis au souverain pontife dans le cadre d'une rencontre officielle entre l'État français et la hiérarchie catholique. Ce n'est pas seulement un anachronisme, mais une forme de provocation symbolique à l'égard de nombreux adhérents de la MAIF, dont une part significative veille jalousement à ce que l'identité de la mutuelle reste ancrée dans l'esprit de laïcité et de République.

L'ASVPNF déplore ainsi une mise en scène vaticane qui donne à un logo mutualiste, porteur de valeurs républicaines, une place au cœur d'un espace liturgique et pontifical. Ce rapprochement formel entre la présidence de la République, une institution religieuse suprême et un sigle issu de l'École laïque constitue, selon nous, un accommodement inacceptable de la laïcité, au moment même où la République est censée renforcer ses garde-fous.

C'est en ce sens que l'ASVPNF élève une protestation solennelle contre ces arrangements symboliques, qui brouillent les frontières entre sphère publique laïque et sphère religieuse, et invite le Président de la République à respecter, dans la forme autant que dans le fond, la neutralité de l'État et la dignité de ses institutions républicaines, en particulier l'École publique et ses maîtres.

ASVPNF, 12 avril 2026

